

Rue Joseph Wauters, 47-49

5580 JEMELLE

Agent traitant : DUMONT Sandrine

Email : sandrine.dumont@zsdinaphi.be

Tél : 084/21.99.92

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Député Provincial,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **vendredi 20 décembre 2019 à 09h00**, à l'Administration Communale de Beauraing, avec pour ordre du jour :

EN SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du PV du Conseil du 22 novembre 2019
2. Décision de tutelle – Approbation MB 1 – Information
3. Décision de tutelle – Suspension d'une décision du Collège – Information
4. Marché public – Achat serveurs mail – Conditions et mode de passation
5. Marché public – Achat licences logiciel mail – Conditions et mode de passation
6. Marché public – Achat matériel téléphonie – Conditions et mode de passation
7. Marché public – Achat matériel interphonie inter-casernes – Conditions et mode de passation
8. Marché public – Achat matériel informatique divers – Conditions et mode de passation
9. Marché public – Achat 4 tronçonneuses et 2 outils Halligan – Conditions et mode de passation
10. Marché public – Achat de 3 mannequins adulte – Conditions et mode de passation
11. Dotations communales 2020 – Répartition
12. Budget 2020 – Approbation
13. Agenda réunions 2020

A HUIS CLOS

14. Personnel opérationnel – Professionnalisation sergent professionnel – Nomination définitive
15. Personnel opérationnel – Agents Protection civile – Fin de détachement et engagement
16. Personnel opérationnel – Sapeurs-pompiers volontaires – Fin de stage et nomination
17. Personnel opérationnel – Ambulancier non-pompier volontaire – Démission honorable
18. Personnel opérationnel – Sapeurs-pompiers et ambulanciers engagés – Modification date entrée en service

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « **les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (...) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (...) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone** ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Député Provincial, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de la Zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

